

WALTHER HERBEN

Premier Echevin en charge des
Travaux et de l'Environnement

L'espace Michel Daerden prend
forme au cœur de Loncin

Pages 8-10



COVID-19

Je me vaccine ?

La **vaccination** contre la COVID-19 s'adresse à **VOUS**.

Pourquoi me faire vacciner ?

- Pour **éviter les conséquences** graves de la COVID-19
- Pour **me protéger** et pour **protéger les autres**
- Pour **revenir** le plus rapidement possible à **une vie normale**
- Pour **soutenir le personnel**

Le choix de se faire vacciner vous appartient.
Le vaccin est gratuit.

Pour toute demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à solliciter **votre médecin traitant**, votre **pharmacien.ne**, le **médecin du travail**, pour le personnel, ou tout autre **professionnel.le de soins** en qui vous avez **confiance**.

Vous pouvez également visiter le site jemevaccine.be qui vous oriente vers des informations accessibles et validées scientifiquement.

POUR EN SAVOIR PLUS



[je me vaccine.be](https://jemevaccine.be)



Sommaire :

Covid 19, je me vaccine	p 2
Sommaire.....	p 3
Une nouvelle identité visuelle pour la zone de police, une optimisation des moyens dédiés à la sécurité routière.....	p 4-5
Le vélo c'est la vie, le vélo c'est l'avenir.....	p 6
Ils se sont dit oui.....	p 7
L'espace Michel DAERDEN au Cœur de Loncin, berceau de sa vie personnelle et politique.....	p 8-9-10
Centre communaux de jeux de vacances été 2021.....	p 11
Chèques sport - Exposition Mewissen.....	p 12
Une pépète ansoise à plus d'un titre.....	p 13
Passeport-santé.....	p 14
Le service de Guidance énergétique du CPAS - Mesures sociales COVID.....	p 15
Agenda.....	p 16-17
Pour retrouver mon resto demain.....	p 18
Vous éprouvez des difficultés pour vous faire vacciner.....	p 19
Poursuivons nos efforts.....	20

Site de la commune d'Ans : www.ans-commune.be



EDITEUR RESPONSABLE : F. - J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIABE



Protégez-vous, protégez-nous...





Police



Grégory Philippin,
*Bourgmestre et
Président de la zone de Police*

Une nouvelle identité visuelle pour la zone de police Ans/Saint-Nicolas!

La zone de police Ans/Saint-Nicolas a concrétisé le souhait de renforcer son image grâce à un logo personnalisé. L'objectif est de favoriser une identité forte tout en tenant compte d'un équilibre entre notre appartenance à la Police intégrée et le besoin de s'identifier en tant que zone de police à part entière.



Dans un monde tourné vers l'image, la zone de police sera reconnaissable parmi d'autres en un clin d'œil. Le logo sera apposé sur nos véhicules, uniformes, courriers et courriels, cartes de visites, etc.

Que retrouve-t-on dans ce logo ?

La figure principale est le phénix pour sa triple symbolique. D'abord, le fait de renaître de ses cendres, notamment, de par la construction de l'hôtel de police. Ensuite, le côté éternel de notre fonction régaliennne aux côtés de la population et des autorités depuis la nuit des temps.

Enfin, le phénix est un symbole de protection ; il entoure de ses ailes le territoire uni de nos deux communes.

Le logo de la police, placé au centre de l'animal, représente notre cœur de métier.

Plusieurs couleurs sont présentes : le bleu clair, couleur distinctive de la police locale. Le bleu foncé pour affirmer notre appartenance à la police intégrée. Et enfin les couleurs représentatives de notre chère Belgique.

Les mentions « POLICE LOCALE ANS/ SAINT-NICOLAS » et « 5284 » (code unique de la zone) matérialisent textuellement notre identité.

L'optimisation des moyens dédiés à la sécurité routière ...

*Présence prochaine de Lidars
durant 10 périodes d'une semaine
sur le territoire de la zone de
police Ans/Saint-Nicolas!*

La lutte contre l'insécurité routière fait partie intégrante des priorités zonales depuis de nombreuses années ; elle est même la première priorité de notre Plan Zonal de Sécurité 2020-2025. Les vitesses excessives et inadaptées en font notamment partie.

L'excès de vitesse étant un facteur d'accident important tant en termes de gravité que de fréquence, la zone de police souhaite renforcer sa politique d'action « vitesse » en mettant en place une combi-

naison prévention, sensibilisation, contrôle et sanction en la matière.

En collaboration avec le Service Public de Wallonie et les autorités locales, la zone de police d'Ans/Saint-Nicolas a décidé de s'inscrire dans un projet de location d'un Lidar pour 10 périodes d'une semaine par an. Cette collaboration est une belle opportunité pour sensibiliser un maximum les usagers de la route en se rappelant qu'un radar atteint pleinement son objectif lorsqu'aucun véhicule n'est en excès de vitesse.

En pratique, dix emplacements ont été déterminés en collaboration avec les autorités locales. Le tout, en fonction des zones accidentogènes et sensibles (écoles et zones résidentielles), des statistiques



de contrôles et de trafic de chaque commune, et des doléances de la population.

Les emplacements et les périodes définies seront publiées en temps voulu sur notre site internet (<https://www.police.be/5284>) et notre page Facebook (<https://www.facebook.com/ZP5284>)

Une nouvelle, il faudra donc faire preuve de vigilance sur nos routes !



A cela s'ajoute l'ANPR, un nouvel outil de prévention qui débarque en mai !

C'était dans l'air depuis un certain temps, mais c'est désormais officiel ! La zone de police d'Ans/St-Nicolas a fait l'acquisition d'une caméra ANPR, un dispositif qui scanne automatiquement toutes les plaques d'immatriculation et croise les informations avec les banques de données existantes. Objectif : mettre la main sur les conducteurs qui ne sont pas en ordre.

Défaut de contrôle technique, de taxe de circulation, d'immatriculation, véhicule volé : l'ANPR est un outil précieux pour les zones de police. C'est un outil d'assistance opérationnelle qui va faciliter grandement le travail des policiers sur le terrain. L'ANPR permettra de resserrer les mailles du filet et d'augmenter les chances de contrôler des véhicules et des conducteurs qui ne sont pas en ordre.

Formation en avril, en circulation en mai

La formation du personnel à ce nouvel outil se tiendra en avril 2021. Le véhicule équipé arpentera le territoire à partir du mois de mai 2021. Évidemment, la mise



en route de l'ANPR sera rappelée d'ici là via le site internet et la page Facebook de la zone. Prévention, avant tout !

Concrètement, comment l'ANPR fonctionne-t-il ?

Le dispositif est embarqué dans un véhicule à bord duquel se trouvent deux personnes : un conducteur et un opérateur. L'ANPR va scanner toutes les plaques

des véhicules à l'arrêt ou en mouvement, qu'ils soient devant ou derrière. Il va ensuite croiser l'information avec toutes les banques de données existantes. Si la plaque est signalée volée, en défaut d'immatriculation, de contrôle technique, si le conducteur n'est pas en ordre de taxe, l'information va être livrée en temps réel à l'opérateur.

Le véhicule circulera régulièrement dans les rues ansoises et saint-niclausiennes !

Et enfin la zone de police Ans/Saint-Nicolas fait l'acquisition d'un super-radar !



Son vrai nom, c'est le «NK7». Mais dans le milieu policier, on parle de lui comme un «super-radar». Il flashe sur six bandes, de dos, plusieurs autos en même temps, il se place dans des poteaux radars tels qu'on les connaît mais aussi sur des trépieds, dans des véhicules et même dans des poubelles... Bref, personne ne peut lui échapper ! Il fonctionne déjà dans quelques zones de police liégeoises.

La zone de police Ans/Saint-Nicolas, quant à elle, va prochainement en faire l'acquisition.

Cet appareil, c'est la Rolls-Royce des radars. Cet achat est surtout dû à la vétusté de nos anciens radars et la difficulté d'exploitation de ceux-ci. L'avantage du NK7 est qu'on pourra l'installer sur différents «supports», ce qui n'était pas possible avec les anciens radars.

Nous procéderons à une verbalisation qualitative !

Cet achat n'est pas effectué sur une volonté de mitrailler tous les véhicules passant sur le territoire zonal pour faire du chiffre. En effet, nous agissons en parfaite concordance avec la politique de verbalisation du Parquet de Liège qui insiste sur le fait de verbaliser de façon qualitative plutôt que quantitative.

Le NK7 devrait arpenter les rues de la zone de police à la fin du premier semestre 2021. Nos policiers recevront la formation nécessaire à son utilisation. Il tournera de manière proportionnelle dans chaque commune de la zone et sera placé en alternance sur les grands axes et les plus petites voiries.

Même s'il est mal-aimé par les fous du volant, le radar reste un outil apprécié d'une grande majorité de la population.

Soyez vigilants sur nos routes !

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Protégez-vous, protégez-nous...



Le Vélo c'est la vie, le vélo c'est l'avenir...

750 000 Euros de subsides octroyés par la Région wallonne pour les modes doux. Rejoignez notre commission consultative.

La candidature de votre commune a été retenue par le Gouvernement wallon en vue de bénéficier d'un soutien à notre politique cyclable locale.

Quel est l'objectif?

Mettre en œuvre une véritable stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien imagée par le leitmotiv : le retour des enfants à l'école à vélo.

Pour cela, il nous faudra améliorer le confort et la sécurité des cyclistes, notamment grâce à l'aménagement d'infrastructures séparées dans la continuation des efforts réalisés à ce jour.

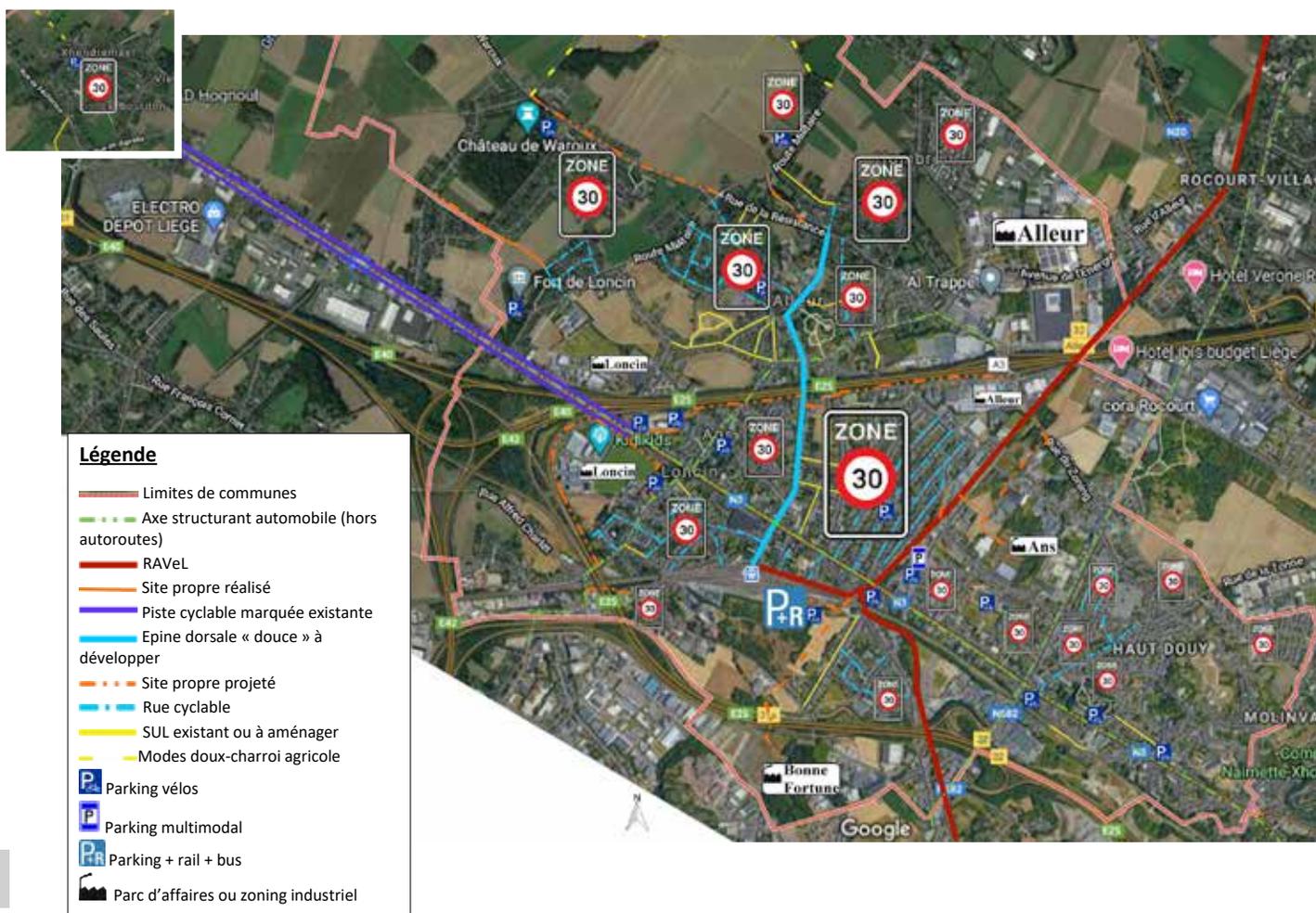
Nous avons ainsi la chance de compter sur un premier axe structurant sur notre territoire soit le Ravel qui traverse le plateau ansois.

Désormais, parmi le plan reproduit ci-dessous, vous verrez qu'une nouvelle liaison complémentaire interquartiers dans la continuité des nouveaux aménagements réalisés le long de la nouvelle piscine communale est ainsi à l'étude. Nous avons ainsi pour ambition d'assurer le développement de plus d'1 km de nouvel itinéraire exclusivement réservé aux modes doux et reliant les quartiers de vie qui sont les vôtres.

Pour atteindre l'objectif, la Région apportera 750.000 € d'aides auxquels nous devons ajouter un minimum de 187.500 €. Des résultats concrets en termes d'aménagements sont attendus au plus tard en 2024.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure et être acteur de développement, posez votre candidature pour intégrer la future commission communale vélo en remplissant le bulletin de candidature reproduit ci-dessous que nous vous invitons à nous faire parvenir par courrier à l'adresse suivante : Commune d'Ans, service mobilité, Esplanade Hôtel communal, 1 à 4430 Ans ou par courriel : mobilité@ans-commune.be

Cette Commission communale vélo aura un rôle de « conseil consultatif » et des membres participeront aux réunions du Comité de suivi de notre projet. Ce comité aura pour vocation de coordonner la conception et la mise en œuvre du plan communal cyclable et de remettre un avis sur tous les projets concernés.



6

ANSINFOS

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : GSM :

Membre d'une association cycliste : oui-non

Motivation :



Protégez-vous, protégez-nous...

« Ils se sont dit oui »



Le 13 mars 2021 | Les époux **SACRE-ANTHONIAS**





Walther Herben, Premier Echevin en charge des Travaux et de l'Environnement

L'espace Michel DAERDEN au Cœur de Loncin, berceau de sa vie personnelle et politique

« Il est allé à l'école primaire à cet endroit, il y a grandi. J'y ai moi-même vécu pendant 26 ans, mon grand-père y habite toujours d'ailleurs. C'est également là que son action politique a débuté. Cette place est riche en symboles et en souvenirs. C'est l'endroit approprié ».



C'est ainsi que s'exprimait Frédéric DAERDEN, en juillet 2013, à propos de la décision du Collège communal d'Ans de donner le nom de Michel DAERDEN au nouvel espace à naître de l'opération de revitalisation urbaine de l'espace situé autour de l'ancienne administration communale et de l'église de Loncin.

Dans son acception originelle, ce projet est désormais terminé, à quelques détails près, et l'espace **Michel DAERDEN** est une réalité, accessible au public.

Initié en 2007 par Stéphane MOREAU, alors Bourgmestre f.f. et en charge des « grands projets », c'est Michel DAERDEN lui-même qui, en sa qualité de Vice-Président du Gouvernement wallon, avait octroyé les subsides régionaux pour ce

projet de revitalisation urbaine dite « du Cœur de Loncin ». Il n'était évidemment pas envisagé, à l'époque, que cet espace porte un jour son nom.

L'objectif fondamental d'une opération de revitalisation urbaine est de permettre aux communes de passer des accords avec des investisseurs privés aux termes desquels, si l'investisseur accepte de localiser son investissement en milieu urbain, la commune prend l'engagement de réaliser un certain nombre de travaux visant à l'amélioration générale du cadre environnant l'investissement. La Région prend à sa charge les dépenses exposées par la commune à concurrence de la moitié du montant consacré par le promoteur privé à la construction de logements.

Pour le « Cœur de Loncin », c'est la transformation en logements de l'ancien centre d'insémination animale de la rue Alfred Deponthière qui a généré le subside régional, à hauteur de 1.239.000€ qui en est d'ailleurs le plafond absolu.

De longue haleine et semé d'embûches, ce vaste projet incluait la rénovation et la restructuration de la rue de Jemeppe, dans son tronçon compris entre la RN3 et son carrefour avec les rues des Quatre Sentiers et Alfred Deponthière, l'aménagement d'une esplanade commune au bâtiment communal et à l'église et la création d'un parc public de quelque 800 m².

Après quasi trois ans de travaux, dont une année consacrée aux interventions des « impétrants » (eau, gaz, électricité, télécommunications), **l'espace Michel DAERDEN** est aujourd'hui réalité :

- le revêtement de la rue de Jemeppe a été remplacé, avec une attention particulière pour sa partie comprise entre l'école et l'église, aménagée en béton imprimé et pourvue de deux plateaux ralentisseurs de vitesse dont l'efficacité est encore renforcée par un effet de rétrécissement visuel généré par les bornes qui longent la partie carrossable de la voirie ;
- l'esplanade, élégamment pavée et agrémentée de plantations, réunit désormais le parvis de l'église, son parking, celui de l'ancienne maison communale, ainsi que tout l'espace menant à la salle de fêtes « des Tilleuls » ;





- | un superbe square, récemment planté et entouré d'une ferronnerie du meilleur goût, a pris place à l'arrière de l'édifice religieux, agrémenté d'un petit jardin pédagogique à destination de l'école voisine ;
- | la salle des Tilleuls est revêtue d'un nouveau crépi ;
- | tous les supports d'éclairage public ont été remplacés, même si, tout en fin de chantier, un luminaire a été détruit par la chute d'un arbre, devant l'église ;

| le nombre de places de parking sur la zone concernée a quasiment doublé.

Le temps ayant passé depuis la conception du projet, d'autres travaux « hors chantier » devront encore être menés pour parfaire l'œuvre, s'agissant en l'occurrence de la rénovation des toitures de l'église et de la salle des fêtes, ainsi que de la réhabilitation complète et la reconversion en bibliothèque de l'ancienne maison communale de Loncin,

dont l'état fait désormais tâche dans ce magnifique écrin.

Ajoutons, pour être complet, que la pierre tombale de Mathias de Loncin, chanoine de Sainte-Croix, au 16^e siècle, sera prochainement transférée de la Maison de la Métallurgie de Liège pour prendre place sur le nouvel espace Michel DAERDEN, au Cœur de Loncin.

Une petite visite s'y impose pour en apprécier tout l'éclat et le caractère, à la fois apaisant et inspirant.

Envie d'agir pour ANS? Devenez «Ambassadeur de la Propreté»!

De plus en plus de citoyens sont désireux de s'impliquer dans la vie communale. Nombre d'habitants ou d'associations veulent oeuvrer à améliorer notre cadre de vie. Ce constat a incité la commune d'Ans à adhérer, depuis longtemps déjà, au projet « Be Wapp pour une Wallonie plus propre », lancé par le Service Public de Wallonie. Celui-ci propose de développer un réseau de volontaires soucieux de maintenir une zone propre (une rue, un quartier, ...) dans la durée. Ils deviennent ainsi des « **Ambassadeurs de la Propreté** ».

Le citoyen, l'école, l'association ou l'entreprise qui souhaite participer s'inscrit via le site Internet www.walloniepluspropre.be, choisit sur une carte la zone qu'il souhaite maintenir propre et commande son kit propreté gratuit (gants, gilets, brassard, pince et sacs). Ce matériel sera personnalisé et envoyé à l'adresse mentionnée. Il est aussi possible de rejoindre une équipe existante.

Par la suite, chaque responsable d'équipe est invité à contacter le service « Environnement » de la commune aux coordonnées ci-dessous pour prendre connaissance des modalités d'enlèvement des sacs remplis de déchets. La commune d'Ans poursuivra aussi, bien

évidemment, son travail d'entretien et de nettoyage des espaces publics via ses brigades affectées à la propreté.

En l'état actuel des choses, la Wallonie compte déjà plus de 26.000 Ambassadeurs de la Propreté qui ont, jusqu'ici, ramassé près de 10.000 sacs de déchets « tout-venant » et quelque 7.000 sacs de PMC.

Nombre de nos concitoyen.ne.s ont déjà rejoint les rangs des **Ambassadeurs de la Propreté**. Nous profitons de cet article pour saluer leur action et les remercier très chaleureusement pour leur engagement.

Ils se veulent exemplaires en matière de propreté publique et ne se limitent pas à ramasser les déchets sauvages dans les zones qu'ils parrainent. Ils signalent également à la commune la présence de dépôts clandestins, de déchets encombrants et/ou dangereux, dont le ramassage dépasse leurs propres capacités. Ils sensibilisent leurs proches ou tout autre personne afin qu'ils adaptent, eux aussi, les bons gestes en matière de propreté publique.

En tant qu'échevin de l'environnement, j'ai la ferme intention de renforcer la collabo-



ration entre les services communaux et les **Ambassadeurs de la Propreté** actuels et à venir. Elle se traduira notamment, mais pas que, par l'apposition de panneaux signalant, avec des messages impactants, qu'un lieu est régulièrement entretenu par un de ceux-ci.

Pour devenir « Ambassadeur de la Propreté », individuellement ou en rejoignant une équipe existante, inscrivez-vous sur www.bewapp.be/je-passe-a-laction/ambassadeurs/

Pour connaître les modalités d'enlèvement des sacs remplis de déchets : service Environnement de l'Administration communale au 04 247 72 24 ou 04 247 72 67 ou environnement@ans-commune.be

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES EST UN VERITABLE DEFI DE SOCIETE. ELLE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Protégez-vous, protégez-nous...



Mes brèves...

Réservation des chemins de remembrement aux charrois agricoles et à la mobilité douce

Afin de permettre d'infliger des sanctions administratives à ceux qui utilisent abusivement les chemins de remembrement, dont les accès seront bientôt pourvus de caméras de surveillance, le Conseil communal a décidé, le 26 avril dernier, d'adapter son ordonnance de police administrative générale et d'apposer, à l'entrée de ces voies, une signalisation nouvelle et encore plus explicite.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de réserver résolument l'usage de ces chemins aux charrois agricoles et aux promeneurs, tout en y mettant en valeur et en y protégeant la biodiversité.

Une fois le dispositif complété, des aires de détente, de jeux et de sports seront aménagées aux abords de ces chemins de remembrement, en commençant par la partie comprise entre la route Militaire, à Alleur et la rue de Juprelle, à Xhendremael.

PIC 2019-2021 : le Conseil communal consacre 2,5 autres millions € à la rénovation de voiries

Ainsi que vous l'aurez constaté, la phase prioritaire des travaux de rénovation des voiries

communales est actuellement en cours : les rues Coq Fontaine, Président Wilson, Adolphe Anten et toute la cité Terwagne, à Loncin, sont désormais pourvues d'un nouveau revêtement, tandis que la rénovation des rues de la cité Lonay, du quartier des Fauvettes, Alouettes, Verdiers, ..., des rues Général Modard, Lambert, du Béguinage (enlèvement des pavés), Branche Planchard et de l'Egalité sera réalisée dans les jours et semaines qui viennent et, en tout cas, avant fin juin.

Mais il ne s'agissait ici que d'une première phase des rénovations prévues en 2021, puisque le Conseil communal a approuvé, ce 26 avril, un marché, à concurrence de 2,5 millions € pour

- la réfection des rues de la Ferme, du Tilleul, de l'Abbaye, des Forges, Marie Curie, Petite Ville, Francisco Ferrer et Sous-le-Bois, Louis de Brouckère et de la Coopération ;
- le réaménagement du trottoir de la rue Lambert Dewonck ;
- la réfection de la rue de Waroux avec aménagement d'un cheminement de mobilité douce entre Alleur et le château de Waroux.

Un coup de frais aussi pour notre Maison communale...

Décidément très en verve ce 26 avril, notre Conseil communal a également approuvé le mode de passation, les conditions et le montant estimé (286.336,61 € TVAC) d'un marché d'aménagement du centre administratif communal.

En l'occurrence, il s'agira de doter l'entrée arrière de notre Maison communale d'un sas et d'un auvent, tout en ragréant les bétons qui l'entourent, de moderniser et d'améliorer le confort du hall et du comptoir d'accueil, ainsi que de changer les revêtements de sols des paliers et parties communes de chacun des trois niveaux de l'immeuble.

Après la pose du nouveau revêtement de sol dans la salle du Conseil communal et avant la rénovation de la toiture de l'édifice, prévue cette année également, ces aménagements donneront un coup de frais à notre centre administratif, maison commune et donc, par définition, maison de tous les Ansois, qui vieillit et qui, eu égard aux aléas qui ont émaillé sa construction, dans les années '80, vieillit plutôt mal.



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Fatna Bounir - 04 247 72 49 | Courriel : fatna.bounir@ans-commune.be



Protégez-vous, protégez-nous...



Nathalie Dubois,

Echevine de l'Instruction publique, de la petite enfance et des Seniors

Centres communaux de jeux de vacances été 2021 - Appel aux candidats

Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'été 2021, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- du lundi 5 juillet au vendredi 16 juillet 2021,
- du lundi 19 juillet au vendredi 30 juillet 2021,
- du lundi 02 août au vendredi 13 août 2021,
- du lundi 16 août au mercredi 25 août 2021.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de **chefs de plaine « coordinateurs »** et de **moniteurs** ayant **divers profils**.

Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :

- brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,
- OU

- diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ...), accompagné d'une expérience d'animation de 250h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.

Moniteurs brevetés porteurs d'un des titres suivants :

- brevet d'« animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

OU

- diplôme ou certificat de fin d'études accompagné d'une expérience d'animation de 150h minimum au sein d'un centre de vacances agréé :

- ▶ de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),
- ▶ à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ...),
- ▶ du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ...), ...

Moniteurs :

- étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur, des « écoles normales », âgé(e)s de 17 ans accomplis,

- diplômé(e)s dans une orientation non reconvenue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,

...

Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités LUDIQUES, CRÉATIVES, d'EXPRESSION, CULINAIRES, CULTURELLES ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de **candidature est téléchargeable à partir de la page des centres communaux de jeux de vacances du site internet communal (www.ans-commune.be)**. Cette dernière est à rentrer pour le 05 mai 2021 au plus tard.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@ans-commune.be)

Une attention portée aux résidents de nos maisons de repos ansoises !

Depuis plusieurs années, l'Echevinat des Seniors, sous la responsabilité de l'Echevine Nathalie DUBOIS, porte une attention particulière aux résidents des maisons de repos ansoises lors des périodes de Fêtes de fin d'année et de Pâques. Une animation musicale et une distribution d'œufs en chocolat est prévue au moment des Fêtes de Pâques et les enfants des écoles communales viennent présenter leurs vœux pour le nouvel an dans le cadre d'échanges intergénérationnels toujours très appréciés.

A la suite de la crise sanitaire, ces rencontres ont malheureusement dû être annulées.

Toutefois, afin de mettre un peu de baume au cœur des résidents des maisons de repos qui ont payé un lourd tribut lors de cette année

2020, le Collège Communal a tenu à ce que la tradition soit respectée. Des sachets d'œufs en chocolat ont été distribués aux résidents pour ces Fêtes de Pâques.

Le service Seniors ne désespère pas de pouvoir assurer une animation musicale dans les MR/MRS lors des prochains mois lorsque la situation sanitaire le permettra en toute sécurité.



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.
Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Protégez-vous, protégez-nous...





Philippe Saive,

Echevin en charge des Sports et de la Culture

Chèques sports

Malgré la crise sanitaire actuelle que nous traversons, pratiquer une activité sportive contribue au bon développement social et à l'épanouissement personnel, cela représente aussi un coût financier qui peut se révéler être un obstacle pour certains. À Ans, on ne peut accepter que le sport devienne une source d'exclusion! Parce que pratiquer un sport c'est s'assurer une bonne santé physique et morale!

La commune d'Ans propose aux jeunes (-18 ans) et aux seniors (+60 ans) ansois une aide à la pratique sportive de 25 à 50€. Vous pouvez vous procurer le formulaire de chèques sports à l'accueil de l'Administration communale et au service des sports durant les heures d'ouvertures et le renvoyer complété à l'Échevinat des Sports ou par email : claudia.musardo@ans-commune.be

Règlement :

Le **chèque sport junior** est destiné à tout jeune âgé de moins de 18 ans, domicilié à

Ans, dont les parents disposent, au maximum, des revenus imposables suivants :

- ! 1 enfant à charge : 21766,02€
- ! 2 enfants à charge : 29022,59€
- ! 3 enfants à charge : 35823,08€
- ! 4 enfants à charge : 42171,19€
- ! 5 enfants à charge : 48066,94€
- ! 6 enfants à charge : 53936,28€

La valeur maximale du «chèque sport junior» est d'un montant de 25€ pour le stage et 50€ pour l'affiliation par an et par enfant.

Le **chèque sport senior** est destiné à toute personne âgée de 60 ans accomplis, domiciliée à Ans et qui dispose, au maximum, des revenus imposables suivants :

- ! Pour un isolé : 13886,51€
- ! Pour un ménage : 17629,87€

La valeur maximale du «chèque sport senior» est d'un montant de 25€ pour le stage et 50€ pour l'affiliation par an et par senior.

Le chèque sport communal pour une politique sportive accessible à tous.

Lign(é)e d'artistes

21 mai > 6 juin 2021
Château de Waroux

3 artistes ansois composent cette exposition au Château de Waroux : René Mewissen, sa fille Irène Mewissen et son gendre Georges Joyeux

Ansois d'origine, né en 1913, René Mewissen est toujours resté fidèle à sa commune natale. Membre de l'Association royale des Artistes professionnels de Belgique et du Cercle royal des Beaux-Arts de Liège et Verviers, il reçut, de son vivant, de nombreux prix et distinctions.

C'est une exposition en hommage à cet artiste de chez nous, sans nul doute un des meilleurs peintres de l'Ardenne, qui se tient pendant deux semaines au château de Waroux.

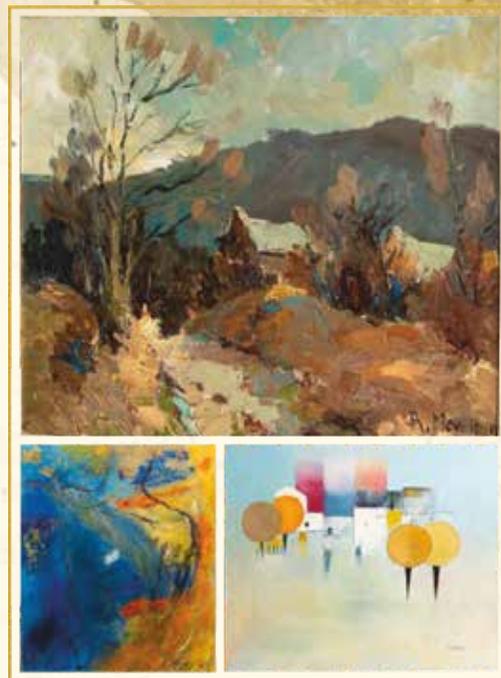
Peintre essentiellement paysagiste, René Mewissen a su traduire avec passion, dans des coloris chauds, les paysages wallons. Continuateur de Richard Heintz, travaillant à larges coups spontanés, il offre des paysages se signalant par leur facture solide, leur simplicité empreinte de rigueur et leur authenticité.

Quarante tableaux sont présentés dans cette exposition, qui sont autant de témoignages de la qualité et de la générosité de cet Ansois d'exception.

Irène Mewissen, en digne fille de son père, présente ses réalisations. Elle a débuté sa carrière par le pastel sec figuratif pour évoluer ensuite vers des techniques mixtes (acrylique, sable, vieux papiers, feuilles d'or). Elle s'épanouit maintenant dans l'abstraction avec notamment des nus aux teintes vives.

Elève de Max La Chapelle, Georges Joyeux s'est consacré à la peinture à l'huile depuis plusieurs années. Il aime travailler la peinture à la palette, plongeant dans la matière à la manière du travail du bois qu'il pratique depuis de nombreuses années. Il a également évolué, au cours des ans, vers plus d'abstraction.

Tous deux sont titulaires de plusieurs prix dont la médaille d'or au grand prix de Wallonie.



- Château de Waroux, rue de Waroux, 301, 4432 Ans (Aleur)
- Exposition accessible du 21 mai au 6 juin, du mardi au dimanche, de 14 à 18 h
- Entrée gratuite | La plupart des œuvres sont accessibles à la vente
- 04/247 72 73 – 04/371 98 38 – www.chateau-waroux.be





Anne-Marie Libon,

Echevine en charge de l'Urbanisme et de l'Informatique

Une pépite ansoise à plus d'un titre

La société Brainstorming est installée sur notre commune depuis plus de 30 ans. Spécialisée dans l'installation de systèmes informatiques pour PME, elle a acquis un savoir-faire unique et mis au point une méthodologie permettant d'accompagner les entreprises au travers d'outils de gestion informatisés.



Se sentant à l'étroit dans ses infrastructures actuelles de la Rue de l'Yser, elle s'est lancé un défi de taille... ériger de nouveaux bureaux.

Et, désireuse de rester fidèle à la commune qui l'a vue croître sans cesse, c'est dans le parc d'affaires Gilles Magnée que la société s'installera, dans un bâtiment tout neuf d'une superficie de 1.000 m², qui a été conçu dans une optique écologique : pompe à chaleur avec installation géothermique, panneaux photovoltaïques, parcelle végétalisée, parking en matériaux perméables, trop plein des eaux de pluie évacué vers l'étang, local à vélos, borne de recharge pour véhicule électrique.

Outre les espaces confortables et modernes qu'offre le bâtiment, les collaborateurs de Brainstorming profiteront aussi d'un cadre chaleureux... une pause de midi au soleil sur la terrasse en écoutant le cliquetis de l'eau provenant de l'étang tout proche... une partie de pétanque entre collègues sur le terrain qui prendra place en face du bâtiment...



Et, ce terrain de pétanque, aménagé sur l'espace public, invitera les citoyens adeptes de cet agréable loisir à venir taper la boule.

Bref, passer par là vaut le détour tant la construction se veut intégrée dans cet écrin de verdure, insoupçonné à cet endroit.



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be

Protégez-vous, protégez-nous...





Christopher Gauthy,

Echevin en charge de la Santé,
des Affaires économiques et Président
de l'Agence de Développement local

Passeport-santé

Au début des années 2000, l'Echevinat de la Santé a proposé à la population ansoise, un document que nous avons intitulé « passeport-santé », ce terme revenu à la mode dans l'actualité à la suite de la crise sanitaire que nous connaissons.

Ans-Infos : En quoi consiste ce passeport santé ?

Christopher Gauthy : Ce document permet la consultation rapide sur un support papier, de vos différents antécédents médicaux, de vos médicaments habituellement consommés, de votre vaccination mise à jour, ainsi que de quelques numéros de téléphone en rapport avec la santé.

Nous vous conseillons de joindre ce document à votre carte d'identité afin qu'il soit aisément consultable par les services de secours si un malaise ou un accident vous arrivait sur la voie publique.

Ans-Infos : Quelles tranches d'âges sont ciblées ?

Christopher Gauthy : Toutes, de 7 à 77 ans, le passeport santé peut être utile aux enfants lorsqu'ils partent en camps ou en excursions, aux plus âgés dans leur vie quotidienne ou encore à celles et ceux qui sont de grand voyageurs... Côté pratique, ce passeport santé vient d'être actualisé en collaboration avec différents médecins et notamment le Docteur Lucien BODSON, Chef des Urgences du C.H.U.

The form is titled 'Passeport Santé' and is for Christopher Gauthy, Echevin de la Santé. It includes sections for:

- COORDONNÉES**: Nom, Prénom, Date de naissance, Personne(s) à contacter, Tél. fixe, GSM, Médecin traitant, Tél., Rhésus, Don d'organes.
- Numéros utiles**: Pêches (0800) 101, Ambulances / Pompier 112, Tempêtes / Inondations, Intervention en urgence, Tél. - Accueil litige 24h/24 107, Centre antipoison 070 845 845, Carte de banque vitale / perdue 070 344 344, Médecine de garde 1733, Pharmaciens de garde 0803 99 000, Prévention suicide 0800 32 123.
- MÉDICAMENTS EN COURS**: A list of medications with checkboxes for 'depuis'.
- ANTÉCÉDENTS MÉDICALS**: A list of medical conditions with checkboxes for 'depuis'.
- ALLERGIES**: A list of allergies with checkboxes for 'depuis'.
- VACCINATIONS EN ORDRE**: A list of vaccines with checkboxes for 'depuis'.
- Situations particulières**: A section for special circumstances.

Nous le tenons gratuitement à votre disposition auprès de l'Echevinat de la Santé. Veuillez nous contacter au 04 247 72 94 ou 04 247 72 76 ou par courriel sante@ans-commune.be, nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer.

#anslocal

L'ADL vous fait découvrir les producteurs locaux du territoire.

Ces femmes et ces hommes qui produisent, cultivent et vendent leurs produits FAITS A ANS !

Ce mois-ci nous vous présentons Michel Verjans, agriculteur de père en fils, à Alleur. Découvrez son point de vente à la ferme et retrouvez-y ses fruits et légumes mais aussi d'autres productions locales.

Découvrez également Claude Vignoul, apiculteur passionné, et son rucher !

Son miel est 100% naturel, issu des ruches présentes à Alleur et dans le parc du Château de Waroux.

Pour acheter le miel, rien de plus simple, Claude le vend à son domicile mais aussi chez « Vitamines » rue de la Station. [#anslocal](https://www.instagram.com/anslocal) [#ansmesachats](https://www.instagram.com/ansmesachats) [#commercelocal](https://www.instagram.com/commercelocal)

"Récoltes aux champs, mangées sur-le-champ"
Michel Verjans, Agriculteur

Découvrez nos producteurs locaux

La famille Verjans cultive et vend des pommes de terre depuis 43 ans maintenant. Présente à Alleur, la Ferme Verjans vous propose dans son petit magasin des fruits et légumes cultivés ici à Ans. Mais également du fromage, des glaces, des pâtes, du yaourt et bien d'autres produits extraits du circuit court Wallon.

Ferme Verjans
Rue de l'Église 20 - 4432 Alleur
Tous les week-ends de 10h à 18h30 - 04 247 72 94

Agence de Développement Local d'Ans adl@ans-commune.be 04 247 72 93-95

"Du miel 100% naturel grâce à mes milliers d'abeilles"
Claude Vignoul, apiculteur

Découvrez nos producteurs locaux

Claude Vignoul est apiculteur à Alleur. Il produit du miel 100% naturel et artisanal grâce à ses abeilles. Ses ruches, placées dans son verger et au Château de Waroux, offrent un miel d'été et de printemps de qualité. Chez Claude vous pouvez également trouver du propolis, de la cire et autres produits naturels.

Rucher VIGNOUL
Rue de l'Église 20 - 4432 Alleur - 04 247 72 93-95
11 rue de l'Église - 4432 Alleur - 04 247 72 93-95

Agence de Développement Local d'Ans adl@ans-commune.be 04 247 72 93-95

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Protégez-vous, protégez-nous...



Yves Parthoens,

Président du CPAS en charge des Affaires sociales

Le service de Guidance Énergétique du CPAS d'Ans

Malgré le contexte de pandémie, les différents services du CPAS d'Ans ont continué à fournir toute l'aide possible à la population ansoise. Tout comme le service de l'AMO et celui de la Réinsertion que nous évoquions dans les précédents numéros, le service de Guidance Énergétique a gardé ses portes ouvertes.

Ce service s'adresse aux personnes qui résident sur le territoire de la commune (Ans-Alleur-Loncin et Xhendremaël), pour répondre aux problématiques suivantes :

- Vous n'arrivez plus à payer vos factures de gaz, d'électricité ou d'eau ...
- Vous craignez une coupure d'eau, de gaz ou d'électricité...
- Vous avez des questions sur les compteurs à budget pour l'électricité et/ou le gaz...
- Vous êtes perplexe devant le montant qui vous est réclamé sur votre facture annuelle de gaz, d'électricité ou d'eau ...
- Vous trouvez que votre facture d'eau, de gaz et d'électricité est trop (ou pas assez) élevée...
- Vous ne comprenez ou n'acceptez pas les consommations présentées sur vos factures d'énergie...
- Vous souhaitez être informé(e) quant aux moyens existants pour diminuer votre consommation d'eau, de gaz ou d'électricité...
- Vous craignez une fuite d'eau ou de gaz ou une perte d'électricité...
- Vous vous demandez quels sont vos droits en matière d'énergie...

Vous n'avez pas de moyen de chauffage dans votre logement et vous souhaiteriez une aide à ce propos...

Vous voulez vous informer sur votre droit éventuel à l'allocation de chauffage dans le cadre du fonds mazout...

Que pouvons-nous vous proposer ?

- Vous conseiller d'une manière générale et veiller à ce que vos droits soient respectés ;
- Vous informer et vous soutenir dans les démarches à entreprendre ;
- Déterminer les vérifications qui s'imposent et vous aider si nécessaire à les réaliser ;
- Comparer avec vous les différents fournisseurs d'énergie, et vous aider à choisir celui qui est le mieux adapté à votre consommation personnelle ;
- En cas de difficultés à payer vos factures, faire le point et éclaircir votre situation sociale et financière, élaborer avec vous un budget cohérent et équilibré afin de vous permettre si possible d'apurer votre dette envers la société distributrice d'eau, de gaz ou d'électricité ;

Assurer le suivi du respect de vos engagements et le suivi de votre consommation, si cela s'avère nécessaire ;

Si vous êtes dans l'impossibilité de payer vos dettes d'énergie, mener une enquête sociale qui permettra au CPAS de prendre une décision pour la prise en charge, partielle ou totale, de cette dette ;

Faire valoir vos droits au tarif social et/ou au statut de clients protégés si vous êtes dans les conditions pour y prétendre ;

Dans le cadre de l'opération Mebar, introduire, selon des critères de revenu légalement définis, un dossier auprès de la Région Wallonne pour l'obtention d'une subvention pour la réalisation, dans votre logement, de travaux qui vont vous permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie (exemples : le remplacement de châssis ou de portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, le gainage d'une cheminée, le placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau...);

Vous octroyer l'allocation de chauffage si vous répondez aux critères déterminés par la législation en vigueur (Tél. : 0800 90 929 – www.fondschauffage.bel).

AIDES SOCIALES DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 a un impact financier important pour les citoyens : perte d'un salaire ou d'un complément de salaire, augmentation du prix de l'alimentation, coût d'une famille à la maison en matière notamment de consommation d'énergie, coût des soins médicaux, ...

Nombreux sont ceux qui ont perdu une partie ou la totalité de leur revenu ou une partie de leur pouvoir d'achat à cause de cette crise du Covid-19 et qui dès lors ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes.

Il y a également les personnes qui sont impactées par la crise économique qui découle de la crise sanitaire du Covid-19 : les personnes dont le secteur n'a pas repris totalement (Horeca, tourisme, événementiel,...), celles qui ont perdu leur emploi suite à la fermeture de l'entreprise ou de l'activité, celles qui, suite au manque d'offres d'emploi, ne sont plus appelées par les agences intérim, certains groupes rendus vulnérables par manque d'activités tels les artistes, les acteurs du secteur culturel et événementiel, les étudiants jobistes, les

personnes travaillant en flexi jobs, les retraités qui exerçaient une activité complémentaire,

En cette période inédite, le Ministère de l'Intégration Sociale a mis à disposition des CPAS des moyens supplémentaires pour accorder des aides financières. Ces interventions couvrent plusieurs secteurs. Il peut s'agir d'octroyer :

- Des aides en matière d'énergie
- des aides relatives au logement ;
- des aides au soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire ;
- des aides psychosociales relatives à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques ;
- des aides en matière de santé ;
- des aides pour d'autres besoins primaires tels que l'intervention dans les coûts de transports, dans le coût d'une assurance annuelle, l'achat

de vêtements, l'achat de lunettes, les prestations d'aide à domicile, ...

des aides dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile

des aides financières pour des factures impayées.

Si vous pensez être concerné(e), n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS pour introduire une demande ou obtenir plus de renseignements !

Coordonnées :
Service de Guidance Énergétique
Rue de l'Yser, 50 à 4430 Ans
ABATE Jessica – 042 477 405
(Accueil – Secrétaire)
jessica.abate@ans-cpas.be
COLINET Cécile – 04 247 74 04.
(Assistante sociale)
cecile.colinet@ans-cpas.be
MOISSE Eric – 04 247 74 03.
(Assistant social)
eric.moisse@ans-cpas.be

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Protégez-vous, protégez-nous...



Agenda : Vive la vie!

Vendredi 30 avril – Dimanche 15 mai

EXPOSITION « ET SI C'ÉTAIT MOI...? »

Et si on me rejetait? Et si on me pointait du doigt? Et si on m'enfermait?

Et si c'était moi la proie des bombes, des vagues ou des autres?

Et si j'étais victime de racisme? Et si ma couleur de peau n'était pas bien vue par la société?

Les salles du château de Waroux seront consacrées au combat à la fois personnel et public mené par Martin Luther King, tandis que les couloirs évoqueront d'autres combats actuels et autant de questions : Et si je devais fuir mon pays? Et si c'était moi dans ce bateau peu fiable, dans cette jungle de Calais ou dans ce parc Maximilien? «Et si c'était moi?» est une exposition qui interroge et sensibilise le public sur les inégalités, les injustices et les discriminations, d'hier, d'aujourd'hui et de demain si l'on ne change rien.

La visite, qui se veut interactive tout en respectant les mesures sanitaires les plus strictes, sera ponctuée de témoignages à lire ou à écouter, de photos, BD et vidéos ainsi que d'entraînements à la répartie face à des propos injustes ou injurieux...

Contacts expositions : Tél. : 04 247 72 73 – 04 371 98 38
centreculturelans@skynet.be

– www.chateau-waroux.be

Entrée gratuite – Exposition accessible du mardi au dimanche, de 14 à 18h, sans réservation préalable.

Possibilité de réservation pour des visites commentées en matinée, pour les groupes scolaires. Guidage gratuit, par Présence Action Culturelle Liège.

Rue de Waroux, 301 – 4432 ANS-ALLEUR

Événement spécial – Petit déjeuner spectacle

Dimanche 9 mai 2021

Dès 9 heures : petit déjeuner Oxfam à emporter... ou à consommer dans le parc du château (prenez votre couverture!).

Prix des paniers :

20€/2 personnes – 35€/4 personnes – 45€/6 personnes

Réservation : Via la billetterie en ligne (centreculturelans.be).

Une occasion sympa, dans un cadre enchanteur, de déguster d'excellents aliments équitables, bio, d'ici et d'ailleurs.

Dès 10h : Spectacle déambulatoire dans le parc du Château.

«Patua Nou» par Corridor asbl : 8 récits de vie, 8 exils différents, seront contés, chantés, dessinés de façon joyeuse et poétique dans une démarche d'art vivant transdisciplinaire, multiculturelle et déambulatoire.

Possibilité de ne venir qu'au spectacle, gratuitement et sans inscription

Mercredi 05 et 19 mai 17h – 17h45

Rire en Ligne, mais Oui Pardi!

Second cycle des ateliers Yoga du Rire, avec Wafa Ben Sedrine

Trois temps pour bien en profiter :

- accueil et échauffement pour revenir à son corps ;
- jeu avec les sons du rire à travers divers exercices du Yoga du rire ;

Les informations présentées ici peuvent être soumises à changement suivant l'évolution du contexte sanitaire. Nous vous invitons à vérifier la validité de ces informations via le site centreculturelans.be



Protégez-vous, protégez-nous...

- intégration – relaxation et partage.

Pour tout public, sans aucun prérequis mais nécessité de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet. Si c'est la première fois que vous rejoignez une réunion ZOOM, il est conseillé de télécharger l'application à l'avance sur votre ordinateur ou tablette.

Animation ZOOM

Gratuit - Inscription sur centreculturelans.be

En savoir plus :

Fabienne CHABALLE – fachaballe.cca@skynet.be

Mardi 25 mai 21 h

Cinéclub ansois – projection, rencontre, échange(s)

La Vie d'une Petite Culotte

LA VIE D'UNE PETITE CULOTTE ET DE CELLES QUI LA FABRIQUENT



UN DOCUMENTAIRE DE STÉFANNE PRIJOT
AVEC YANN VERBEKE

Réalisation : Stéphanne Prijot - Genre : Documentaire

Pays : Belgique - Année : 2018 - Durée : 60 minutes

Film proposé par la **Commission communale consultative Ans Nord-Sud**

Film disponible toute la journée, rencontre et échanges à 21h

Animation via ZOOM

Gratuit - Inscriptions sur centreculturelans.be

En savoir plus :

Emilie WINDELS – ewindels.cca@proximus.be

Samedi 29 mai 10h – 12h

Bimz Kids – 6 à 12 ans

Ludothèque à l'aveuglette



Ce dernier samedi de mai sera consacré à la découverte de jeux sensoriels, les yeux bandés, pour faire l'expérience inclusive d'une ludothèque adaptée. Une matinée «jeux de société» insolite pour les 6 à 12 ans.

Partenaires : **Centre Culturel Ans, CJLg – Service de Jeunesse et La Lumière.**

Centre culturel d'Ans, salle polyvalente – Rue G. Truffaut 35

Réservation : 7€ via centreculturelans.be / Attention, atelier limité à 12 enfants (ou 10, selon les mesures sanitaires)

En savoir plus : Sarah PAQUOT – spaquot.cca@proximus.be

ET SI C'ÉTAIT MOI ?

Et si c'était moi qu'on rejetait ? Et si c'était moi qu'on insultait ? Et si c'était moi la proie des bombes, des vagues ou des autres ?

Exposition gratuite, accessible
du mardi au dimanche
de 14 à 18h

Château de Waroux
Rue de Waroux, 301
4432 Alleur - Ans

du 30 avril
au 16 Mai
2021



Bicentenaire du décès de Napoléon Bonaparte ...



Une grande exposition débute aux Guillemins sur Napoléon ... des commémorations vont avoir lieu ... voici quelques liens « napoléoniens » avec notre Commune d'Ans

Afin d'échapper aux réquisitions des forces armées napoléoniennes, Mathieu MOORS, ancêtre de Georges SIMENON, se sauva de son village limbourgeois, Vlijtingen (Riemst), alors sous autorité de l'Empire français, pour se réfugier dans une ferme de Xhendremael. C'est là que notre fugitif fera connaissance avec une jeune fermière, Marie-Catherine LAPHAYE, qui lui donnera 10 enfants. Parmi ceux-ci, Guillaume Moors, né en 1823, qui s'unira avec Marie-Louise Leblanc, une Alleuroise de la rue de Hombroux. Deux enfants vont naître de cette union, dont une fille, Marie-Catherine Moors, prénommée comme sa grand-mère de Xhendremael et qui prendra pour époux, en 1869, le sémillant Chrétien Simenon. Ils auront également 10 enfants dont le 6^e, Désiré, né en 1877, sera le papa de Georges SIMENON.

Hubert Goffin, premier ouvrier décoré par Napoléon de la Légion d'Honneur. Le téméraire et héroïque mineur, Hubert Goffin, reçut la prestigieuse décoration pour son acte de bravoure lors de la catastrophe du Beaujonc, en 1812. Cet épisode dramatique, au cours duquel 127 hommes seront sauvés, défraya la chronique et suscita l'émotion dans l'Europe entière.

Pour en savoir plus, un site : www.bibliotheca.ans-commune.be
La bibliothèque virtuelle pour vous plonger dans l'histoire d'Ans-
Alleur- Loncin et Xhendremael

Vous y découvrirez également l'article de M. Fernand GERARD qui nous fait part d'extraits, de récits, de documents et de témoignages, toujours intéressants, passionnants et souvent cruels sur le recrutement des jeunes garçons belges. Sur ordre de l'Empereur, ces adolescents, durent servir dans la Grande Armée. Malheureusement, pour beaucoup, ils ne revinrent jamais...

Bibliotheca Ans

De la lune au triangle des Bermudes avec Rosette et ses amis ...

L'Ansois Luc Dubois, auteur, est un éducateur qui travaille avec des enfants placés dans des institutions. Son but est de développer la créativité de ces jeunes. Ainsi, l'imagination est, pour lui, un moyen de trouver des solutions et d'anticiper les événements qui se mettent à travers leur chemin.

Dans son nouvel ouvrage, *De la lune au triangle des Bermudes avec Rosette et ses amis*, il se passe toujours quelque chose lorsque Rosette et ses amis vont dans une bibliothèque. Elle les emmène vers de nouvelles aventures chaque fois.

D'abord sur la Lune afin de trouver un remède contre une maladie, ensuite, nos amis iront délivrer des magiciens faits prisonniers par le diable !

Cet ouvrage vous réserve beaucoup d'émotions et une rencontre avec des personnages à la fois sympathiques et terrifiants !

Envie d'en savoir plus ?

Le contacter : dubois.l@skynet.be
0497 837 584

<https://www.contes-pour-enfants.com/>

Protégez-vous, protégez-nous...





Pour retrouver mon resto
préfér   demain,
je me vaccine



Wallonie



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



[je me vaccine.be](https://je.me.vaccine.be)

Coronavirus Covid 19 :
 Vous éprouvez des difficultés
 pour vous faire vacciner, les
 Services communaux sont là
 pour vous aider...

Le Collège communal ansois a pris plusieurs initiatives afin que
 l'ensemble de la population puisse avoir accès à la vaccination.

SERVICE SOCIAL :

Si vous n'avez pas accès à Internet pour enregistrer et confirmer
 votre rendez-vous au centre de vaccination, le Service social
 de la commune d'Ans pourra vous aider dans vos démarches.

Pour tous renseignements : 04 247 72 94 – 04 247 72 76

CPAS :

Si vous êtes dans l'impossibilité matérielle de vous rendre sur
 le site de vaccination, le taxi social du CPAS d'Ans pourra vous
 y aider. Dans cette logique, ce seront les services du CPAS
 d'Ans qui effectueront les démarches informatiques afin de
 fixer le rendez-vous de la vaccination en tenant compte des
 disponibilités du personnel présent.

Pour tous renseignements :
 04 247 74 50. martine.ninane@ans-cpas.be



**Ecrivain
 public**
 SOS Courrier



*L'écrivain public vous aide
 gratuitement et confidentiellement*

- ✍ Ecrire à une administration*
- ✍ Rédiger une lettre de candidature*
- ✍ Envoyer une lettre de réclamation*
- ✍ Un courrier personnel*
- ✍ Tout courrier difficile*

*En raison de la pandémie de Covid-19 et afin d'assurer la sécurité de tous,
 ces permanences se feront uniquement par téléphone,
 du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 au numéro suivant : 0491/ 64 97 41
 Vous serez mis en contact avec un écrivain public qui répondra à votre demande.*



*Une initiative du Bourgmestre d'Ans, Grégory Philippin,
 et de l'Échevin en charge du Plan de Cohésion Sociale, Yves Parthoens*



LE CPAS PEUT VOUS AIDER



- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

**cpas
 ans**

**AIDE SPECIALE COVID
 NON RESERVEE
 AUX BENEFICIAIRES DU REVENU
 D'INTEGRATION SOCIALE (RIS)**

**MÊME SI C'EST NOUVEAU POUR VOUS,
 N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT
 AVEC LE CPAS D'ANS AU 04/247.74.10
 ou AUX NUMÉROS SUIVANTS :**

- ERIC MOISSE : 04/247.74.03
- CÉCILE COLINET : 04/247.74.04

OU ENCORE PAR MAIL :

- eric.moisse@ans-cpas.be ou
- cecile.colinet@ans-cpas.be ou
- accueil@ans-cpas.be

**AVEC LA CRISE COVID19,
 VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !**

CPAS D'ANS, RUE EDOUARD COLSON, 148 À 4431, ANS-LONCIN OU RUE DE L'YSER, 50 À 4430, ANS

Protégez-vous, protégez-nous...





**Poursuivons
nos efforts**



**Pour mieux
respirer demain**

